## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>ème</sup>	
Nom de site	RUE RAFFET	Numéro	T10952	
Adresse du site	7, rue de Raffet	Hauteur	R+6 (26.50m)	
Bailleur de l'immeuble	Privé - GMF ASSURANCES	Destination	Habitation	
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 fréquence 2100 MHz 4G/5G.	antennes mactiv	es et partage de la	
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;			
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non	
	Calendrier de suivi du dossier			
	rsion précédente du dossier		2013	
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		25/05/2021	
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			25/06/2021	
	Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).			
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°et 240°			
Distance des ouvrants	Environ 3.5m en dessous de l'antenne (Fenêtres ou balcon du dernier étage)	Néant		
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0°< 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0°< 2V/m - 240° < 2V/m			
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.15m			
	Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 0°et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.			
Intégration antennaire	Aucune modification			
Zone technique	Aucune modification			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas	

# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



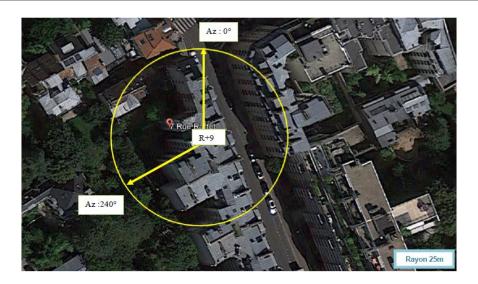
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/ant enne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ECOLE MATERNELLE PRIVEE JARDIN D'ENFANTS DES NATIONS UNIES	40 Rue Pierre Guérin, 75016 PARIS	R+2	Non	70 m	< 1 V/m
Accueil de jeunes enfants	6 rue Laffet	R+2	Non	61 m	< 1 V/m
Accueil de jeunes enfants	27 rue Laffet	R+2	Non	57 m	< 1 V/m

<sup>\*</sup>La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7RUE RAFFET 75016 PARIS\_16E\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 240°	
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	
Hauteur	25.5 m	10.5 m	

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7RUE RAFFET 75016 PARIS\_16E\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

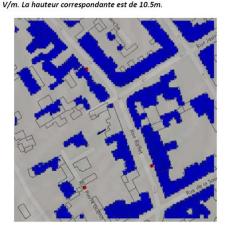
a. Azimut 0°

b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2
V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2
V/m. La hauteur correspondante est de 10.5m.









## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle, pas de visibilité sur les antennes depuis ce point de vue Etat projeté : pas de modification visuelle, pas de visibilité des antennes depuis ce point de vue





SANS CHANGEMENT VISUEL

## **Vue des Azimuts**

